

Contacts :

Mr. Patrick RINGARD :

Professeur de Sport,
Coordonnateur pédagogique de la formation.
patrick.ringard@jeunesse-sports.gouv.fr

Mr. Bruno POTARD :

Cadre technique fédéral,
Coordonnateur formation.
brunopifo@orange.fr

Mme Anne Claire COSSON :

Assistante administrative
anneclaire.cosson@laposte.net

Durée et Tarifs de formation*:

Coût total maximum de la formation (parcours complet positionnement et formation soit 1218 heures) :

- **8 325,64 €*** tarif aidé

(Prise en charge pour statut F.I., H.N., P.A.S. ou Apprenti)

- **5 094,64 €*** tarif non aidé

Différents organismes gérant les crédits de la formation professionnelle prennent en charge partiellement ou totalement les frais de formation et éventuellement la rémunération des stagiaires (Conseil Régional d'Île-de-France, Ministère de la Santé et des Sports).

Possibilités d'aides aux bénéficiaires du dispositif PAS (Parcours Animation Sport) et des formations initiales, sous conditions particulières.

Nous proposons **un accompagnement du stagiaire** afin de trouver une solution de financement.

* Tarifs susceptibles de modification en fonction des tarifs votés en conseil d'administration et du statut du stagiaire

Frais de séjour

Hébergement possible à partir de Septembre 2010

Les stagiaires ont le choix entre deux statuts :

- **Externe** : coût du repas de midi : 4,50 € **
- **Interne** : nuitée (nuit et petit déjeuner) 21,50 €**

**Tarifs 2010 révisés chaque année

Le Métier

Le titulaire du D.E.J.E.P.S. mention Handball exerce le métier de **coordonnateur-technicien et d'entraîneur** dans des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Handball.

Le **DE JEPS mention Handball** atteste à son titulaire les compétences pour être :

- **Entraîneur** d'une équipe sénior qui évolue dans le **championnat National FFHB**;
- **Directeur Technique** de club;
- **Formateur** d'entraîneurs et d'arbitres;
- **Manager** chargé du projet de développement du club.

Le Diplôme

Le **D.E.J.E.P.S.**, spécialité « Perfectionnement Sportif » mention « **Handball** » est un **Diplôme professionnel de niveau III**, délivré par le Ministère de la Santé et des Sports.

Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de **coordination et d'encadrement** à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.



www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr

DEJEPS

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport,

Spécialité « Perfectionnement Sportif »

Mention « **Handball** »

en Unités capitalisables



ANNÉE
2010 - 2011

La Formation

au CREPS d'Île-de-France Colette Besson

Le C.R.E.P.S. d'Île de France, la Ligue Paris Ile de France Ouest Handball en partenariat avec le C.R.O.S.I.F. organisent une formation au D.E.J.E.P.S. mention Handball.

Cette formation est précédée d'un **positionnement** qui correspond à une analyse de la situation du stagiaire en référence, d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du diplôme et, d'autre part, à ses acquis.

Durée de la formation : 1218 heures

- **Formation en centre de formation : 718h**
(dont 18h de positionnement)

- **Formation en entreprise : 500h**

Une **plate-forme de formation à distance** est proposée aux stagiaires. A ce titre, une connexion Internet est fortement recommandée.

Dates de la formation :

- **Positionnement : 5, 6, 7 juillet 2010**
- **Formation : 2 septembre 2010 au 28 juin 2011**
- **Jours : Lundi au jeudi**
- **Horaires : 8h30 à 17h** (horaires extrêmes)

4 Unités Capitalisables (UC) :

- UC1 : CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION ;
- UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION ;
- UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHÉ DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN HAND-BALL ;
- UC4 : ENCADRER LE HAND-BALL EN TOUTE SÉCURITÉ.

La Sélection

au CREPS d'Île-de-France Colette Besson

Nombre de places : 10 minimum

Exigences préalable à l'entrée en formation :

Justifier d'une expérience :

- *de pratiquant de handball pendant au moins trois saisons sportives au cours des cinq dernières années.*
- *d'encadrement en responsabilité en handball pendant au moins trois saisons sportives dans les cinq dernières années*

La **production d'une attestation** d'encadrement et de la production d'une attestation de pratiquant en handball délivrée **par le directeur technique national du Handball** est exigée.

Epreuves de Sélection : les 23 et 24 juin 2010

- **Ep. N°1 :** Pratique personnelle de l'activité
- **Ep. N°2 :** Analyse du jeu (Handball)
- **Ep. N°3 :** Epreuve écrite de synthèse à partir d'une vidéo dans le champ du sport.
- **Ep. N°4 :** Entretien de motivation



L'Inscription

au CREPS d'Île-de-France Colette Besson

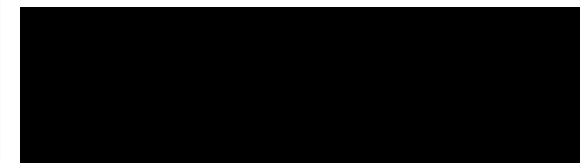
CONDITIONS D'INSCRIPTION (voir le détail des pièces dans le dossier) :

- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 ou d'un titre équivalent ;
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.

DEMANDE DE DOSSIER :

Pour retirer le dossier d'inscription aux épreuves de sélection :

- Écrire à partir de fin mars au :



Demander l'envoi d'un dossier d'inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation D.E.J.E.P.S. Joindre une enveloppe format A4 timbrée au tarif de 100 g (1,33 €), libellée à vos nom et adresse.

- Ou télécharger le dossier sur les sites suivants

www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr
www.pifo-handball.com

Pour toute demande concernant cette formation, veuillez adresser un courriel à l'adresse suivante :
anneclaire.cosson@laposte.net

RETOUR DU DOSSIER
date limite : le 23 mai 2010